

BIKE in BLACK

REGLEMENT

DEFINITION

La BIKE in BLACK est un course VTT « vélo tout terrain », de descente sprint de nuit seules les zones techniques seront éclairées
'Casque intégral et lampe frontale obligatoire'

Epreuves ouvertes à tout licencié et non licencié muni d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du VTT en compétition de moins de 1 an.

DEROULEMENT des qualifications

Retrait des plaques à partir de 12h, » attention 100 places seulement' ouverture de la piste de 1km typé DH 13h, reconnaissance jusqu'à 18h.

18h30, manche chronométrée seuls les 50 premiers seront qualifiés pour la BIKE in BLACK.

21h30 départ du premier dossart dans l'ordre inverse du classement, pas de catégorie un seul vainqueur.

Chaque rider signera avant le départ de chaque manche un document attestant qu'il a reconnu le parcours et en a apprécié les difficultés. Sur ce document, sera joint aussi une autorisation pour l'utilisation de son image par l'organisation, à des fins publicitaires ou commerciales.

L'organisation se réserve le droit d'annuler la course à tout moment pour des raisons de sécurités, météo ou autres raisons risquant de mettre en danger les compétiteurs.

PENALITE

Pénalités pour départ anticipé : 1 minute par seconde.

INSCRIPTIONS

TARIFS :

10.00 euros

Centralisation des inscriptions :

Ventoux sport

28 allée de l'Estérel

84320 Entraigues

